SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR

PÉRIMÈTRE

Produits

MILLEVIE Essentielle 2

Spécificité du service de gestion déléguée

- Seuil d'accès : 1 500 € investis sur le service de gestion déléguée
- Seuls les supports permanents en UC sont éligibles au service de gestion déléguée.

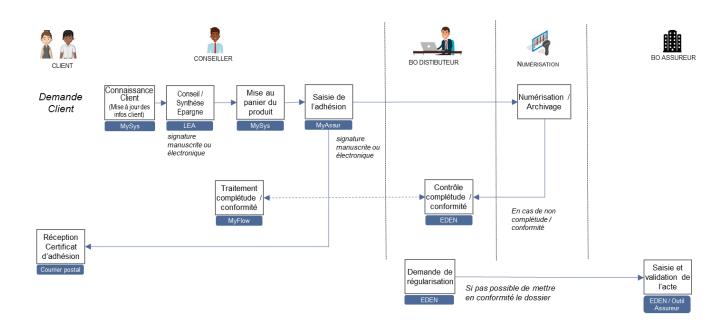
Modalités de signature & canal de vente

- Signature Manuscrite en face à face
- Signature électronique en Agence (SAG)
- Signature électronique à distance (SED)

Opérations accessibles

Toutes les opérations (exceptée la souscription d'une option d'arbitrages automatiques) sont possibles sur un contrat en service de gestion déléguée

PARCOURS D'ADHÉSION





€≜

SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR

Connaissan ce client MySys Synthèse Epargne LEA

Mise au panier

MySys

Saisie de l'adhésion MyAssur

SYNTHÈSE ÉPARGNE - LEA

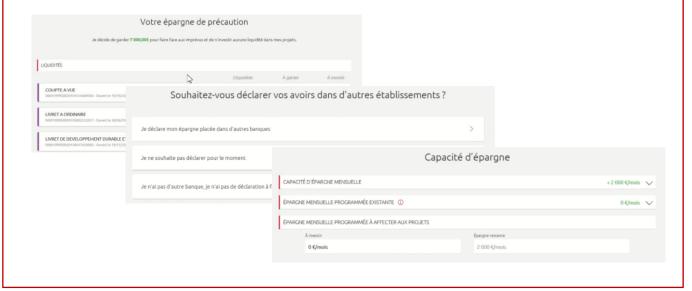
Réaliser la phase précontractuelle / conseil à l'adhésion







Renseigner l'épargne du client : les données liées à l'épargne de précaution, les éventuels avoirs détenus dans d'autres établissements ainsi que la capacité d'épargne



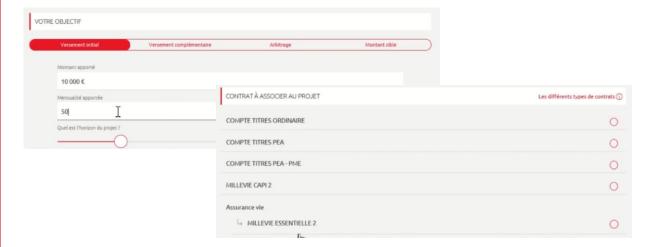




SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR



Pour chacun des projets du client, indiquer le versement initial à effectuer, les éventuels versements complémentaires ainsi que le contrat à associer au projet (par exemple : MILLEVIE Essentielle 2)



LEA génère une proposition d'allocation répondant au mieux au projet du client en fonction de son profil de risque.

C'est à cette étape que le choix du service de gestion déléguée pourra être effectué

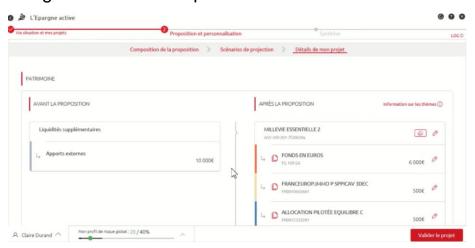






SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR

Le conseiller visualise la répartition du patrimoine du client avant et après la proposition générée automatiquement



- Cliquer sur l'icone afin de sélectionner le mode de gestion « service de gestion déléguée » sur le contrat MILLEVIE Essentielle 2
- Point d'attention, par défaut, le mode de gestion libre est appliqué sur le contrat



- Cliquer sur le mode de gestion « Gestion déléguée »
- Par défaut, la totalité de l'encours des instruments éligibles à la cohabitation est placée dans la poche en cohabitation. Il est possible de réallouer le capital vers la poche en gestion déléguée.
- Une fois l'allocation validée, sélectionner le profil de gestion du service de gestion déléguée
- Point d'attention : Le choix du profil de gestion se fait en fonction du QCF / QR. Seuls les profils de gestion correspondant au profil de risque du client dans LEA seront affichés



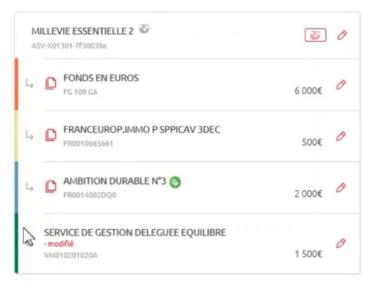




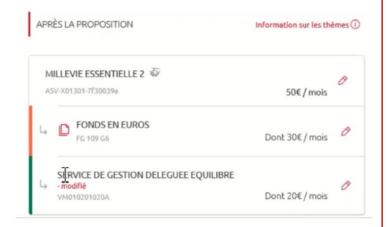
SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR

De retour sur la proposition, le conseiller visualise une nouvelle ligne correspondant à la gestion déléguée.

 Point d'attention : Via le bouton « modifier la gestion » il est possible de modifier à nouveau le mode et le profil de gestion ou de switcher depuis/vers des instruments cohabitables



Point d'attention : le choix du service de gestion déléguée s'applique également aux versements programmés si ceux-ci ont été préalablement renseignés

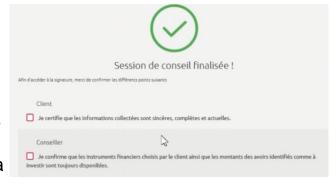






SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR

- Point d'attention : Les documents précontractuels (DIC, DIP, DICI) sont accessibles et doivent être consultés par le client avant que la synthèse LEA ne soit validée.
- Une fois l'ensemble de ces éléments renseignés, la synthèse épargne est finalisée, le Client peut procéder à sa signature



MISE AU PANIER - MYSYS

Redirection automatique vers MySys, depuis le panier des opérations LEA et la sélection du bouton « Souscrire », puis du canal de vente et de l'IBAN pour le 1^{ier} prélèvement



 Attention, avant toute saisie d'une demande d'adhésion, l'entretien Conseil Epargne doit avoir été effectué au préalable via la session LEA





SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR

SAISIE DE L'ADHÉSION - MYASSUR

- Le Conseiller peut débuter sa saisie MyAssur en suivant les différentes étapes matérialisées par le fil d'ariane
- Saisie d'un contrat VIE : MILLEVIE Essentielle 2

1. Mode de gestion 2. Caractéristiques 3. Investissement et Options 4. Clause bénéficiaire 5. Récapitulatif 6. Confirmation

Pense-bête Saisie MyAssur

- Tout champ précédé de « * » doit être obligatoirement saisi
- Cliquer sur « Précédent » ou « Suivant » pour modifier une saisie ou poursuivre celle-ci

Précédent

Suivant

 Cliquer sur « Abandonner », pour annuler la saisie en cours et revenir à l'étape de « Sélection de l'opération ». Consulter les informations pédagogiques / à retenir

Abandonner





SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR

MODE DE GESTION

- Sélectionner le mode de gestion « service de gestion déléguée »
- L'établissement mandataire est automatiquement renseigné, le Conseiller visualise le nom du mandataire « SA VEGA INVESTISTMENT MANAGERS » → aucune action n'est demandée à cette étape



Liste des profils associés

Répartition du profil

- Sélectionner le profil de gestion associé
- Point d'attention : la saisie doit reprendre les éléments tels qu'indiqués dans la Synthèse épargne de LEA
- Le Conseiller visualise la répartition du profil avec l'ensemble des supports le composant → aucune action n'est demandée à cette étape
- Point d'attention : il n'est pas possible de modifier la répartition des supports composant le profil de gestion sélectionné



Vitalité

CARACTÉRISTIQUES

 Le Conseiller visualise les informations sur l'établissement, l'agence, le conseiller et le lieu de saisie

Aucune action n'est demandée à cette étape

LAISSE DEPARGNE LO	INL-CENTRE			
Code agence*:	00044			
Conseiller				
Nom*:	NGUYEN			
Prénom* :	VIETTUAN			
Identifiant*:	336000100D			
ate de signature				
Date de signature *:	31/05/2021			
aractéristiques général	es du contrat			
Le produit que vous avez s	électionné est un contrat assurance de groupe s	ur la vie.		
Adhérent / Assuré				
Numéro de personne :	904534567	Adresse :	esse: Monsieur DUPONT GUILLAUME	
Identité :	Monsieur DUPONT GUILLAUME Né le 15/08/1976 à POITIERS		87 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 38500 VOIRON	





SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR

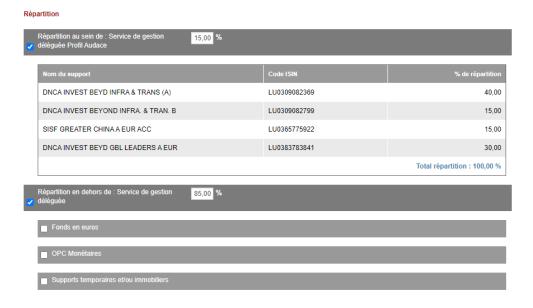
INVESTISSEMENT

VERSEMENT INITIAL

Saisir le montant du versement initial



- Point d'attention : Les frais peuvent être dérogés selon la grille dérogatoire en vigueur dans la Caisse via le bouton « dispositions particulières »
- Sélectionner la répartition en pourcentage des supports entre la poche gestion déléguée et les supports hors gestion déléguée.
 - Points d'attention :
 - il n'est pas possible de modifier les supports et la répartition des supports composant le service de gestion déléguée
 - La répartition des fonds composant la poche en dehors du service de gestion déléguée doit être égale à 100%
 - + la saisie doit reprendre les éléments tels qu'indiqués dans la Synthèse épargne LEA



 Point d'attention : Seuls les supports permanents en UC sont éligibles au service de gestion déléguée. Les supports inéligibles au service de gestion déléguée sont le Fonds en euros, les supports temporaires, y compris les supports en UC réceptacles des échéances et les supports immobiliers

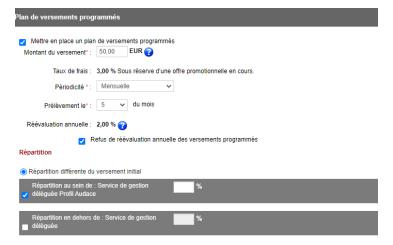




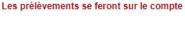
SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR

EN CAS DE VERSEMENTS PROGRAMMÉS

- Renseigner les informations pour la mise en place d'un plan de versements programmés (optionnel) :
 - Montant du versement périodique (montant minimum contrôlé)
 - Périodicité (« Mensuelle », « Trimestrielle », « Semestrielle », « Annuelle »)
 - Date du prélèvement (5, 15 ou 25 du mois)
- Saisir le type de répartition : identique ou différent du versement initial



- Point d'attention : la saisie doit reprendre les éléments tels qu'indiqués dans la Synthèse épargne LEA
- Sélectionner le compte de prélèvement à utiliser pour les versements programmés









SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR

OPTIONS



 Point d'attention : les options d'arbitrages automatiques ne sont pas éligibles sur un contrat en service de gestion déléguée → aucune action n'est demandée à cette étape

CLAUSE BÉNÉFICIAIRE



- Sélectionner la clause bénéficiaire choisie par le client parmi les choix présentés sur cet écran
 - Clause standard
 - + Type: « Mon conjoint, ... », « Mes enfants, ... », ...
 - Clause prédéfinie
 - Clause bénéficiaire(s) librement désigné(s)
 - dans ce cas, le Conseiller est automatiquement redirigé vers WebAssur
 - Clause testamentaire
 - + via un acte notarié testamentaire Coordonnées du notaire à renseigner





SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR

RÉCAPITULATIF

Le Conseiller visualise la totalité des informations saisies sur la page de synthèse de l'opération, pour vérification avec l'Adhérent



Sont affichés notamment la part du contrat en service de gestion déléguée, les supports d'investissement composant la poche gérée et la poche en cohabitation ainsi que leur répartition respective pour le versement initial et les versements programmés le cas échéant

Répartition du versement initial

Nom du support		% de répartition
15,00 % au sein de : SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE Profil AU	DACE	
DNCA INVEST BEYD INFRA & TRANS (A)	LU0309082369	40,00
DNCA INVEST BEYOND INFRA. & TRAN. B	LU0309082799	15,00
SISF GREATER CHINA A EUR ACC	LU0365775922	15,00
DNCA INVEST BEYD GBL LEADERS A EUR	LU0383783841	30,00
		Total répartition : 100,00 %
85,00 % en dehors de : SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE		
AMBITION DURABLE N°3	FR0014002DQ0	5,00
Fonds en euros	-	70,00
OPCI FRANCEUROPE IMMO	FR0010665661	25,00
		Total répartition : 100,00 %

Répartition du plan de versements programmés

Nom du support	Code ISIN	% de répartition
40,00 % au sein de : SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE Profil AU	IDACE	
DNCA INVEST BEYD INFRA & TRANS (A)	LU0309082369	40,00
DNCA INVEST BEYOND INFRA. & TRAN. B	LU0309082799	15,00
SISF GREATER CHINA A EUR ACC	LU0365775922	15,00
DNCA INVEST BEYD GBL LEADERS A EUR	LU0383783841	30,00
		Total répartition : 100,00 %
60,00 % en dehors de : SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE		
Fonds en euros	-	100,00
		Total répartition : 100,00 %





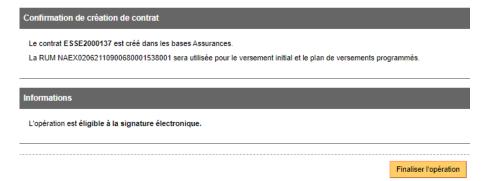
SAISIE D'UNE ADHÉSION MILLEVIE ESSENTIELLE 2 AVEC SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE VIA MYASSUR

CONFIRMATION

Confirmer la création du contrat



Un message indiquant la confirmation de création s'affiche à l'écran avec indication du numéro de contrat et l'éligibilité ou non au mode de signature électronique



- Une fois l'opération finalisée, le contrat est :
 - Mise en attente de signature dans le cas d'une signature électronique à distance (SED)
 - Mise en gestion immédiate dans le cas d'une signature manuscrite ou signature électronique en agence (SAG)



